

Intervention de M.Edward NALBANDIAN, Ministre des Affaires étrangères d'Arménie lors de la Conférence des Présidents de l'APF - Région Europe

31.03.2015

Monsieur le Président du Parlement arménien,
Monsieur le Chargé de mission Europe,
Mesdames et Messieurs les Présidents des sections parlementaires,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, tout d'abord, vous souhaiter la bienvenue en Arménie et vous dire tout le plaisir que j'ai, d'être parmi vous à l'occasion de cette Conférence des Présidents de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie - Région Europe.

La tenue de cette importante réunion de la Francophonie en Arménie constitue, à l'évidence, un moment fort des relations de l'Arménie avec la francophonie institutionnelle.

Par l'accession de l'Assemblée Nationale d'Arménie au statut de membre de plein droit de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, l'Arménie a réaffirmé, une fois encore, son attachement à la grande famille francophone.

La volonté de l'Arménie d'ancrer la francophonie dans la société arménienne s'est traduite à travers la Saison de la Francophonie en Arménie, organisée chaque année à l'occasion de la célébration de la Journée Internationale de la Francophonie, qui est devenue un temps fort de la culture francophone en Arménie. Cette année, plus de 550 manifestations sont organisées, sur une période de deux mois, dans toutes les régions d'Arménie, attestant ainsi le dynamisme de la Francophonie en Arménie.

2015 sera, sans doute, une année exceptionnelle pour la Francophonie en Arménie ; Erevan accueillera, les 30-31 octobre prochaines, la 31^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie. La réunion de cette instance importante de la Francophonie, constituera un événement marquant pour notre pays ; nous serons également heureux d'accueillir les responsables de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie à cette occasion.

Mesdames et Messieurs,

C'est symbolique que juste avant l'ouverture de cette session vous avez visité le mémorial de Tsitsernakaberd pour le dépôt de couronne de fleurs à la mémoire des victimes du Génocide arménien.

Il y a 100 ans que le génocide arménien a été perpétré par les autorités de l'Empire ottoman, mais l'importance de la lutte contre la prévention des génocides reste impérative.

L'ère des génocides n'appartient pas à un passé révolu. La prévention doit requérir l'attention constante du monde civilisé et concentrer tous ses efforts, sans subordonner cette noble cause humanitaire à aucun calcul géopolitique.

La nation arménienne, qui a survécu au premier génocide du XXe siècle, éprouve une responsabilité morale pour apporter sa contribution aux efforts internationaux en matière de prévention des crimes contre l'humanité. Nous nous sommes fortement impliqués dans ces actions et continuerons à le faire à l'avenir.

Dans ce contexte, il est important à souligner qu'il y a quelques jours, ce 27 mars, le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, a adopté à l'unanimité, la résolution relative à la prévention du génocide, initiée par l'Arménie et coparrainée par 65 pays.

Mesdames et Messieurs,

La persistance des crises et des conflits, avec leurs cortèges de violations des droits de l'homme, continue à miner la stabilité de certaines régions de l'espace francophone.

Nous mesurons plus que jamais l'importance du rôle joué par la Francophonie en faveur de la promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme. Son engagement dans la diffusion de nos valeurs fondamentales et dans la prévention et le règlement des conflits constituent des acquis majeurs.

Dans ce contexte, et en réponse à la démarche du Secrétaire général de la Francophonie en faveur d'un engagement solidaire des Etats membres de notre Organisation, je voudrais vous informer que l'Arménie envisage la possibilité de sa participation aux missions de maintien de la paix de l'ONU menées sur le continent africain au sein des forces françaises.

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes également tous conscients de la nécessité de nous mobiliser contre le fléau du terrorisme qui menace la paix et la sécurité

dans les différentes régions du monde et s'attaque aux valeurs humanistes que nous partageons. Le combat contre le fléau terroriste exige la mobilisation constante de tous les membres de la famille francophone.

Ou qu'il sévisse, le terrorisme montre partout le même visage de la barbarie; la destruction récente de l'église arménienne des saints martyrs à Deir ez zor en Syrie qui abritait le mémorial dédié aux victimes du génocide arménien, vient s'ajouter aux nombreux actes ignobles perpétrés par les groupes terroristes.

Mesdames et Messieurs,

Parlant du conflit du Haut-Karabagh, je veux partager avec vous notre vive préoccupation concernant la situation dans la région, détériorée à cause des provocations et les graves violations du cessez-le-feu par l'Azerbaïdjan.

Malheureusement, les dirigeants d'Azerbaïdjan ont tourné le dos aux engagements pris, lors des rencontres à haut-niveau, de résoudre ce conflit par des voies exclusivement pacifiques, et ont opté pour des provocations dans le but d'exacerber la situation.

Le Sommet de Dakar, ainsi que les Conférences ministérielles de la Francophonie précédente ont réitéré plein soutien de notre organisation aux efforts des co-présidents du Groupe de Minsk de l'OSCE en vue de règlement pacifique de ce conflit, et l'appel à s'abstenir de toute tentative de recours à la menace ou à l'emploi de la force et d'appuyer pleinement les négociations sur la base des principes proposés par les co-présidents du Groupe de Minsk, comme un ensemble indivisible, en particulier ceux qui se rapportent au non recours à la force ou à la menace de la force, à l'intégrité territoriale et à l'égalité de droits et à l'autodétermination des peuples comme fondement d'une solution équilibrée et durable de ce conflit.

En dépit des actes belliqueux de l'Azerbaïdjan pour faire échouer le processus de négociation, l'Arménie, en coopération avec la communauté internationale, poursuivra inlassablement ses efforts afin de parvenir au règlement exclusivement pacifique du conflit du Haut-Karabagh.

Mesdames et Messieurs,

Étant une plateforme de débats, de propositions et d'échanges d'informations sur tous les sujets d'intérêt commun, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie continue à être l'un des principaux artisans de la promotion de la démocratie, l'Etat de droit et les droits de l'homme, ainsi que du renforcement de la solidarité entre institutions

parlementaires. Nous accordons une grande importance au potentiel de la coopération entre les parlements des pays francophones et au rôle de la diplomatie parlementaire dans le monde.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais vous souhaiter mes meilleurs vœux de succès pour les travaux de votre conférence.

Je vous remercie de votre attention.